

# MÉMOIRE PRÉ-BUDGÉTAIRE 2026

FÉVRIER 2026



## SOMMAIRE EXÉCUTIF

Comme le souligne le préambule de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2025-2028, le contexte économique et politique mondial évolue rapidement. La clause de la nation la plus favorisée (MFN) envisagée à court terme par les États-Unis pourraient entraîner des répercussions importantes. Cette reconnaissance illustre l'urgence pour le Québec de rehausser sa compétitivité, tout en garantissant l'accès rapide aux thérapies novatrices, afin de répondre efficacement aux besoins de santé de la population et de maintenir l'attractivité de la province pour les investissements stratégiques en sciences de la vie.

### RECOMMANDATION 1

## CONTENIR LA PRESSION INTERNATIONALE (MFN, ACEUM) PAR LA VALORISATION DE L'INNOVATION AU QUÉBEC

### RECOMMANDATION 2

## DÉVELOPPER ET DÉPLOYER RAPIDEMENT UN MODÈLE DE REMBOURSEMENT ACCÉLÉRÉ PROPRE AU QUÉBEC

### RECOMMANDATION 3

## SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES : DU CADRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU CONTRÔLE DU MARCHÉ

---

**MNC souhaite être un partenaire actif de cette réussite collective avec le gouvernement et ainsi contribuer concrètement au succès du Québec et à la santé de sa population.**

---

## INTRODUCTION

Médicaments novateurs Canada (MNC) se réjouit de pouvoir contribuer à la réflexion gouvernementale entourant la préparation de son budget 2026-2027. L'accès aux médicaments novateurs (thérapies et vaccins) demeure un enjeu majeur pour la population, alors que le Québec accuse toujours un retard notable par rapport à d'autres juridictions en matière de disponibilité et de rapidité d'accès aux traitements de pointe.

Le contexte économique et politique mondial évolue rapidement. La clause de la nation la plus favorisée (MFN) et les négociations quant au renouvellement de l'ACEUM par les États-Unis pourraient entraîner des répercussions importantes au Québec et au Canada. Dans un contexte où l'innovation pharmaceutique joue un rôle clé dans la santé globale de la population québécoise, il est crucial que les politiques en matière de médicaments continuent d'offrir suffisamment de flexibilité pour répondre aux besoins médicaux de la population, tout en favorisant une mise en marché rapide et sans obstacles administratifs excessifs.

La plus récente Stratégie Québécoise des Sciences de la Vie (SQSV)<sup>1</sup> reconnaît avec justesse le contexte international de plus en plus compétitif et les pressions qui s'exercent sur l'ensemble du cycle de l'innovation thérapeutique. Le Québec fait face à une concurrence accrue pour attirer les investissements stratégiques, les projets de recherche clinique et les mandats à forte valeur ajoutée qui soutiendront la croissance d'un secteur fondé sur l'innovation et les technologies d'avenir.

---

**À cet égard, il convient de saluer les orientations de la SQSV qui placent explicitement l'innovation, la collaboration et l'amélioration de l'accès aux avancées thérapeutiques au cœur de la stratégie, reconnaissant ainsi que la compétitivité économique et les bénéfices pour les patients doivent progresser de concert.**

---

Le Québec doit continuer d'appuyer le secteur des sciences de la vie pour préserver son caractère stratégique essentiel pour maintenir l'accès du réseau de la santé à des médicaments innovants et à des technologies modernes afin que les Québécois reçoivent les soins et traitements dont ils ont besoin. Le Québec dispose de plusieurs atouts critiques pour le secteur. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le sous-ministériel à la performance du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a été mandaté pour évaluer l'ensemble de la trajectoire menant à l'inscription des médicaments au Québec et ce dans le souhait du gouvernement du Québec de demeurer le leader au Canada dans ce domaine.



<sup>1</sup> [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/economie/publications-adm/politique/PO\\_strategie\\_sciences\\_vie\\_2025-2028\\_MEIE.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/economie/publications-adm/politique/PO_strategie_sciences_vie_2025-2028_MEIE.pdf)

## CONTEXTE SECTORIEL

### LE QUÉBEC ET LE CANADA SE TROUVENT À UN MOMENT CHARNIÈRE ET CRITIQUE DE LEUR HISTOIRE

Depuis plus d'un siècle, nos scientifiques sont à l'origine de découvertes remarquables, ouvrant la voie aux avancées actuelles en génomique, en médecine de précision, en intelligence artificielle et en développement de vaccins. Nos universités et nos hôpitaux au Québec jouissent d'une reconnaissance mondiale. Au Canada, notre industrie pharmaceutique de recherche contribue de manière significative à l'économie en employant plus de 110 000 personnes et générant plus de 18,4 milliards de dollars en valeur économique chaque année<sup>2</sup>.

Au-delà de sa contribution industrielle directe, l'accès rapide aux innovations thérapeutiques agit comme un puissant levier de santé populationnelle. L'enjeu dépasse largement les considérations de sécurité économique ou de résilience des chaînes d'approvisionnement.

---

**L'accès rapide et équitable aux innovations thérapeutiques constitue aujourd'hui un pilier essentiel de la sécurité et de la santé. Il s'agit d'un facteur déterminant pour protéger la population, renforcer la capacité du système de santé à répondre aux crises sanitaires actuelles et futures, et assurer que les Québécoises et Québécois puissent bénéficier des avancées médicales qui préviennent, traitent ou ralentissent la progression des maladies.**

---

Historiquement, le Québec et le Canada se sont positionnés comme des acteurs majeurs de l'innovation en santé et en sciences de la vie. Mais le paysage économique évolue, engendrant de nouveaux défis commerciaux et l'attention portée aux soins aux patients s'en trouve diminuée. Les investissements en sciences de la vie ne sont pas pleinement optimisés. Le nombre d'essais cliniques décline davantage ici qu'ailleurs. Par conséquent, la population au Québec attend trop souvent, trop longtemps pour cet accès aux médicaments qui peuvent améliorer voire même sauver leur vie.

### UN SECTEUR MONDIALISÉ SOUS PRESSION

L'accès aux médicaments innovants est un défi mondial. Le Canada, y compris le Québec affiche une performance faible à cet égard, se classant au 19<sup>e</sup> rang des 20 pays de l'OCDE et dernier du G7 pour la rapidité d'accès<sup>3</sup>. Ce manque de compétitivité exacerbé par des processus manquant d'efficacité a un impact direct sur la disponibilité des produits et l'attractivité du pays et de la province pour les investissements en recherche et développement.

Les politiques internationales, telles que la MFN, accentuent la pression sur les prix, rendant l'environnement d'affaires et l'efficacité des processus québécois cruciaux pour attirer et retenir les investissements et également encourager le lancement de nouveaux produits en sol canadien.

<sup>2</sup> Statistics Canada (2023), The Canadian Research and Development Pharmaceutical Sector, 2020, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-621-m/11-621-m2023001-eng.htm>

<sup>3</sup> Conference Board of Canada (2024), Access and Time to Patient: Prescription Drugs in Canada, <https://www.signal49.ca/product/access-and-time-to-patient-jan2024/>

**Les juridictions les plus efficaces misent sur des modèles commerciaux inclusifs et des partenariats entre les gouvernements et l'industrie pharmaceutique innovante pour faciliter l'accès aux thérapies vitales et mieux répondre aux besoins de la population.**

## UN ECOSYSTEME INTERNATIONAL EN MUTATION : L'OPPORTUNITÉ QUÉBÉCOISE

Les profondes mutations qui transforment actuellement l'écosystème biopharmaceutique mondial (pressions géopolitiques, redéfinition des chaînes de valeur, concurrence accrue pour l'innovation et les investissements) constituent à première vue un facteur de risque pour les juridictions moins agiles.

Pour le Québec, elles représentent surtout une occasion unique de renforcer sa compétitivité en misant sur des politiques modernes, ciblées et durables, capables de générer des retombées rapides et structurantes pour le système de santé et l'économie québécoise. Des pratiques exemplaires existent déjà dans des juridictions comparables à l'échelle internationale, démontrant qu'il est possible d'améliorer simultanément l'accès des patients, l'attractivité pour les investissements et la performance des systèmes de santé.

## L'EXEMPLE DE L'ONTARIO : LE PROGRAMME FAST

Au Canada, le programme FAST<sup>4</sup> (Funding Accelerated for Specialized Treatments) de l'Ontario constitue un exemple probant. Ce programme vise à accélérer l'accès des patients à des thérapies innovantes tout en générant des données en contexte réel et en soutenant l'intégration efficace des innovations dans le système de santé. En favorisant une collaboration étroite entre le gouvernement et l'industrie, FAST permet de concilier accès précoce, rigueur budgétaire et création de valeur pour le système, tout en renforçant la compétitivité de la province et ce pour le bénéfice de la santé de sa population.

## L'OPPORTUNITÉ QUÉBÉCOISE

C'est dans cette perspective que nous unissons nos forces avec de nombreux partenaires autour d'une vision partagée : celle d'un Québec en meilleure santé, dont la prospérité est alimentée par l'innovation en sciences de la vie. Nous croyons fermement que l'amélioration des résultats en santé et la croissance économique doivent progresser de concert.

Dans ce contexte, il devient impératif non seulement d'accélérer l'accès aux médicaments novateurs pour répondre aux besoins de la population, mais également de moderniser notre système de santé et l'environnement d'innovation qui le soutient, afin de positionner le Québec comme un chef de file durable de l'innovation biopharmaceutique.

<sup>4</sup> Gouvernement de l'Ontario (2026), L'Ontario accélère l'accès à six importants médicaments anticancéreux, <https://news.ontario.ca/fr/release/1006950/ontario-accelere-lacces-a-six-importants-medicaments-anticancereux>

## RECOMMANDATION 1 :

### CONTENIR LA PRESSION INTERNATIONALE (MFN, ACEUM) PAR LA VALORISATION DE L'INNOVATION AU QUÉBEC

Comme le souligne le préambule de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2025-2028<sup>5</sup>, « le contexte économique et politique mondial évolue rapidement. La clause de la nation la plus favorisée (MFN) envisagée à court terme par les États-Unis pourraient entraîner des répercussions importantes... »

Cette reconnaissance officielle illustre l'urgence pour le Québec de rehausser sa compétitivité, tout en garantissant l'accès rapide aux thérapies novatrices, afin de répondre efficacement aux besoins de santé de la population et de maintenir l'attractivité de la province pour les investissements stratégiques en sciences de la vie.

Sans actions concertées et ambitieuses, le Québec risque de perdre davantage en attractivité face à d'autres juridictions qui misent activement sur l'innovation et l'investissement en santé. Une mobilisation stratégique accrue est donc nécessaire, tant dans les politiques commerciales que dans les autres mesures provinciales d'appui à l'innovation et à l'accès au marché.

---

#### **La recherche de compétitivité doit s'appuyer sur la valorisation des innovations thérapeutiques à toutes les étapes : de la découverte scientifique à la recherche et développement, jusqu'à leur intégration efficace dans le système de santé.**

---

Le Québec possède tous les atouts nécessaires pour faire levier d'un écosystème des sciences de la vie complet et mature, où des actions concrètes, à fort impact mais à coût limité, pourraient propulser rapidement la compétitivité domestique et internationale de la province. Des actions concrétisant le leadership du Québec en innovation biopharmaceutique tant pour la grande industrie que pour les nombreuses jeunes pousses et PMEs en forte présence au Québec et au Canada.

#### **1.1 MNC demande au gouvernement du Québec de contenir la pression internationale (MFN, ACEUM) par la valorisation de l'innovation au Québec.**



<sup>5</sup> Gouvernement du Québec, Ministère de l'économie, de l'innovation et de l'énergie, Stratégie québécoise des sciences de la vie 2025-2028, [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/in/economie/publications-adm/politique/PO\\_strategie\\_sciences\\_vie\\_2025-2028\\_MEIE.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/in/economie/publications-adm/politique/PO_strategie_sciences_vie_2025-2028_MEIE.pdf)

## RECOMMANDATION 2 :

### DÉVELOPPER ET DÉPLOYER RAPIDEMENT UN MODÈLE DE REMBOURSEMENT ACCÉLÉRÉ PROPRE AU QUÉBEC

**Le Québec et le reste du Canada accusent aujourd’hui un retard important par rapport à l’Ontario et à leurs pairs internationaux en ce qui concerne la disponibilité et le temps d'accès aux médicaments novateurs pour la population.**

Les nouveaux médicaments ne sont pas toujours disponibles ou accessibles lorsque les patients québécois en ont besoin. En fait, seulement 18 % des nouveaux médicaments lancés dans le monde sont accessibles dans les régimes publics canadiens, tandis que la moyenne des pays de l'OCDE<sup>6</sup> est de 28 %.<sup>7</sup> Même lorsque les nouveaux médicaments sont accessibles, les patients attendent presque deux fois plus longtemps pour y avoir accès que dans les autres pays comparables. À titre comparatif, selon des données compilées par IQVIA, le Canada se classe au dernier rang des pays du G7 et 19<sup>e</sup> sur 20 pays de l'OCDE en ce qui concerne le temps d'accès aux nouveaux médicaments pour les patients des régimes publics.

Les patients attendent en moyenne 24 mois<sup>8</sup> après l'approbation par Santé Canada avant qu'un médicament novateur soit ajouté à la Liste de médicaments du Québec. Le Québec a ainsi perdu son avantage compétitif canadien en matière de rapidité d'accès aux médicaments.

#### **2.1 MNC demande au gouvernement du Québec, en collaboration avec le MSSS et l'industrie pharmaceutique innovante, de développer et déployer rapidement un modèle de remboursement accéléré propre au Québec, positionnant la province comme un chef de file en innovation et en accès aux thérapies novatrices.**

Comme dans les juridictions ayant implanté des processus similaires, ce cadre moderne et ambitieux inclura les critères et règles d'affaires, à travers une entente transitoire prévoyant des modalités de remboursement jusqu'à la négociation d'une entente finale à l'Alliance pharmaceutique pancanadienne (APP).

#### **UN RETARD À RATTRAPER DÈS MAINTENANT**

L'objectif est d'assurer un accès rapide aux traitements novateurs en s'inspirant d'initiatives telles que le projet pilote FAST<sup>9</sup> en Ontario, ou certains modèles européens favorisant l'inscription des médicaments novateurs.

<sup>6</sup> OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

<sup>7</sup> PhRMA (2023), Global Access to New Medicines Report, <https://cdn.aglyt.io/phrma/global/resources/import/pdfs/2023-04-20%20PhRMA%20Global%20Access%20to%20New%20Medicines%20Report%20FINAL-1.pdf>

<sup>8</sup> Conference Board of Canada (2024), Access and Time to Patient: Prescription Drugs in Canada, <https://www.signal49.ca/product/access-and-time-to-patient-jan2024/>

<sup>9</sup> Ontario, « L'Ontario offre un accès plus rapide aux médicaments anticancéreux », communiqué, 26 novembre 2025, consulté le [date d'accès], <https://news.ontario.ca/fr/release/1006579/> | Ontario-offre-un-acces-plus-rapide-aux-medicaments-anticancereux

Cette approche comporterait de nombreux avantages dont :

- Un accès en temps opportun des patients et des professionnels de la santé aux nouvelles innovations.
- L'amélioration des résultats cliniques permet un retour plus rapide au travail et une participation active à la société, transformant les dépenses de santé en investissements productifs pour l'économie du Québec.
- Un impact positif sur les autres postes de dépenses en santé.
- Une compétitivité et un leadership accrus domestiquement et internationalement et ce dans un contexte global sous pression.
- Un positionnement avantageux du Québec par rapport au reste du Canada pour l'attrait et la rétention d'investissements en sciences de la vie au Québec.

Une approche similaire, inspirée des meilleures pratiques observées en Europe et qui s'amorcerait dès la publication des Avis au ministre par l'INESSS, a déjà été proposée au Québec il y a plusieurs années.

MNC désir poursuivre une collaboration étroite avec le MSSS et le gouvernement du Québec afin de concrétiser rapidement cette opportunité et de déployer un modèle propre au Québec, positionnant la province comme un chef de file en santé et en innovation biopharmaceutique.



## RECOMMANDATION 3 :

### SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES : DU CADRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU CONTRÔLE DU MARCHÉ

Dans un contexte de concurrence internationale accrue et de redéfinition des chaînes de valeur, la capacité du Québec et du Canada à attirer et maintenir les investissements en sciences de la vie repose sur la prévisibilité et la qualité de leur environnement d'affaires, incluant l'accès aux innovations thérapeutiques pour répondre aux besoins de santé de la population.

#### FAIRE LEVIER DU LEADERSHIP QUÉBÉCOIS EN SCIENCES DE LA VIE ET COLLABORER AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR MIEUX RÉPONDRE AUX PRESSIONS INTERNATIONALES SUR LE SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

Les règles sur la propriété intellectuelle (PI), la protection des données, l'accès au marché et le contrôle des prix sont des déterminants clés des décisions d'investissement. Le Québec dispose d'un écosystème biopharmaceutique de calibre mondial, mais pour préserver sa compétitivité, le cadre de PI et les incitatifs à l'innovation doivent évoluer en cohérence avec le présent contexte mondial. Cela comprend la prolongation des brevets, le renforcement de la protection des données et l'évolution du contrôle des prix (CEPMB). Les initiatives américaines, dont MFN, influencent également les stratégies de lancement et d'investissement, avec des impacts potentiels pour le Québec.

---

**Pour renforcer la compétitivité, une action clé serait de s'arrimer aux pratiques en PI des juridictions comparables et plus compétitives, par exemple en étendant les termes de protection de la PI pour atteindre ceux de l'Union européenne. Une telle mesure pourrait réduire l'écart avec les marchés mondiaux, stimuler les investissements et favoriser l'accès rapide des patients québécois aux médicaments novateurs.**

---

#### SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE MODERNISATION DE CERTAINES POLITIQUES ET STRATÉGIES QUÉBÉCOISES POUR PROPULSER LA COMPÉTITIVITÉ DU QUÉBEC

##### Création de l'IQSSS

Le projet de loi n° 7 du gouvernement du Québec prévoit la fusion de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour créer une nouvelle entité, l'Institut québécois de santé et de services sociaux (IQSSS).

MNC a participé le 25 novembre dernier aux consultations portant sur l'étude du projet de loi 7<sup>10</sup> et y a soumis un mémoire<sup>11</sup> détaillant nos recommandations.

---

<sup>10</sup> Archive vidéo de l'Assemblée nationale, Consultations particulières de la commission des finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec, Médicaments novateurs Canada, 25 novembre 2025, [https://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/archives-parlementaires/travaux-commissions/\(AudioVideo-111043.html](https://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/archives-parlementaires/travaux-commissions/(AudioVideo-111043.html)

<sup>11</sup> Médicaments novateurs Canada, Mémoire déposé dans le cadre des Consultations particulières de la commission des finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec, 2 décembre 2025, [https://innovativemedicines.ca/wp-content/uploads/2025/12/20251202\\_Medicaments\\_novateurs\\_Canada\\_Memoire-PL-7.pdf](https://innovativemedicines.ca/wp-content/uploads/2025/12/20251202_Medicaments_novateurs_Canada_Memoire-PL-7.pdf)

Indépendamment de la fusion proposée, l'INESSS a le potentiel de s'imposer comme un modèle d'excellence et d'efficacité tant au Canada qu'à l'échelle mondiale. En modernisant ses approches méthodologiques et en encourageant les arrimages avec l'Agence des Médicaments du Canada et les autres instances internationales, des gains significatifs à court terme pourraient être réalisés, augmentant ainsi considérablement la compétitivité et la notoriété scientifique du Québec.

### **Stratégie gouvernementale des marchés publics**

Autre opportunité d'amélioration de l'environnement d'affaires québécois concerne les présents travaux de révision et déploiement de la nouvelle Stratégie gouvernementale des marchés publics menés par le Conseil du Trésor.

MNC a participé à une première table ronde dédiée au secteur de la santé afin de mettre de l'avant, un sommaire des éléments et considérations d'intérêts pour notre industrie découlant de l'expérience de nos membres dans certains sous-secteurs de notre environnement (vaccins, produits sanguins, autres types de thérapies passant par appels d'offres).

### **Objectif – efficacité et compétitivité**

MNC souhaite poursuivre cette proche collaboration avec le Gouvernement pour les prochaines étapes des réformes pilotées par le Conseil du trésor, afin de participer à identifier les défis et les enjeux auxquels sont confrontés nos membres ainsi que les opportunités qui se présentent pour assurer la compétitivité du Québec.

**3.1 MNC recommande que le gouvernement du Québec, en collaboration avec le gouvernement du Canada, soutienne activement un environnement d'affaires prévisible, cohérent et compétitif de façon générale mais surtout dans le cadre des présentes négociations commerciales et accords internationaux, notamment en :**

- Exerçant un plaidoyer en faveur de la stabilité et de la prévisibilité des lignes directrices du CEPMB, incluant le retour des États-Unis comme pays de référence comparable.
- Exerçant un plaidoyer auprès du gouvernement fédéral visant à s'arrimer aux pratiques en PI des juridictions comparables et plus compétitives, par exemple en étendant les termes de protection de la PI pour atteindre ceux de l'Union européenne.
- Soutenir une mise en œuvre claire et prévisible des engagements de l'ACEUM, tout en veillant à ce que les produits pharmaceutiques et les innovations biopharmaceutiques soient adéquatement protégés, reconnus et mis en valeur dans l'ensemble des négociations commerciales internationales en cours, et à ce que les choix effectués en matière de santé et d'innovation biopharmaceutique ne soient pas subordonnés à des arbitrages commerciaux visant d'autres secteurs économiques également sous-pression. Il en va de la santé des Québécoises et Québécois.
- S'investissant activement dans un esprit de collaboration active avec notre secteur, dans toutes les démarches visant à accélérer l'évaluation et l'inscription des nouveaux médicaments, ainsi que toute démarches visant à moderniser, décomplexifier et améliorer l'environnement d'affaires dans les réformes pilotées par le MSSS et le Conseil du trésor.

## CONCLUSION

### COLLABORATION, PARTENARIAT ET COCRÉATION : LES FONDEMENTS D'UN ÉCOSYSTÈME COMPÉTITIF ET DURABLE

Les sciences de la vie et le secteur biopharmaceutique constituent un levier stratégique majeur à la fois pour la santé de la population et pour la prospérité économique du Québec. Il ne s'agit pas uniquement de soutenir l'innovation thérapeutique, mais bien de bâtir un écosystème intégré où les patients bénéficient plus rapidement de solutions de pointe et où l'ensemble des entreprises — petites, moyennes et grandes — peuvent croître, innover et contribuer pleinement à la société québécoise.

Un tel écosystème ne peut se développer dans un cadre fragmenté. La compétitivité du Québec dépend désormais de sa capacité à dépasser les approches en silos et à favoriser une collaboration structurée entre les gouvernements, le système de santé, les milieux de recherche et l'industrie novatrice. C'est cette approche concertée qui permettra d'aligner les objectifs de santé publique, de performance économique et d'attractivité pour les investissements.

MNC et ses membres réaffirment leur engagement à travailler étroitement avec le gouvernement du Québec, l'ensemble des paliers gouvernementaux et les parties prenantes afin de soutenir des systèmes de santé durables et d'assurer à la population québécoise un accès rapide aux médicaments et vaccins innovants. Dans le cadre de l'élaboration du prochain budget, MNC encourage le gouvernement à mettre en œuvre les recommandations de ce mémoire et à adopter des politiques favorisant l'innovation, la collaboration et la création de valeur à long terme. En agissant ainsi, le Québec pourra :

- Améliorer durablement la santé et la qualité de vie de sa population, tout en soutenant une société active, résiliente et productive.
- Optimiser l'utilisation des ressources et l'efficience des dépenses en santé.
- Consolider un écosystème québécois des sciences de la vie fort, inclusif et attractif, capable de générer des investissements, de créer des emplois de qualité et d'affirmer le leadership du Québec à l'échelle internationale.

**MNC SOUHAITE ÊTRE UN PARTENAIRE ACTIF DE CETTE RÉUSSITE COLLECTIVE AVEC LE GOUVERNEMENT ET AINSI CONTRIBUER CONCRÈTEMENT AU SUCCÈS DU QUÉBEC ET À LA SANTÉ DE SA POPULATION.**



## À PROPOS DE MÉDICAMENTS NOVATEURS CANADA

Médicaments novateurs Canada (MNC) est l'association représentant l'industrie biopharmaceutique innovante au Canada. MNC regroupe plus de 46 compagnies membres, dont 18 ont leur siège social au Québec. Conjointement, ces entreprises révolutionnent les soins de santé par la découverte et le développement de nouveaux médicaments et vaccins. Les membres de MNC emploient des milliers de personnes au Québec et investissent de façon majeure dans la recherche et les partenariats scientifiques locaux.

abbvie

**AMGEN****Amicus Therapeutics****argenx****astellas****AstraZeneca****BAYER****biocryst****Boehringer Ingelheim****Bristol Myers Squibb****Brunel**  
access to excellence**CEAPRO**  
Nature Enhancing Life**charles river****Conseil de formation pharmaceutique continue****Daiichi-Sankyo****Eisai****ELVIMUM SCIENCES DE LA VIE****EMD SERONO****GSK****idorsia****Incyte****IPSEN**  
Innovation for patient care**JN Nova Pharma Inc.****Johnson & Johnson****Knight****LEO****Lilly****Lundbeck****MERCK****NOVARTIS****novo nordisk****novocure**  
patientforward**Otsuka**  
Otsuka Canada Pharmaceutical Inc.**paladin**  
an endo international company**Pfizer****PTC THERAPEUTICS****Rhythm PHARMACEUTICALS****Roche****ROPAACK**  
PHARMA SOLUTIONS**sanofi****SERVIER****Sobi**  
tare strength**Sumitomo Pharma****Takeda****ucb****VANTAGE**  
BIOTECH



## POUR PLUS D'INFORMATION

**Olivier Jérôme**

Directeur, Relations gouvernementales – Québec et Alliances stratégique  
[ojerome@imc-mnc.ca](mailto:ojerome@imc-mnc.ca)

[innovativemedicines.ca/fr](http://innovativemedicines.ca/fr)